



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous épreuve :	
NOM :	
(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
Prénoms :	N° du candidat <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

Appréciation du correcteur

Note :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

BREVET PROFESSIONNEL BOULANGER

SESSION 2016

EPREUVE E41 Environnement économique, juridique et gestion de l'entreprise

Durée : 2 heures

Coefficient : 3

DOSSIER QUESTIONS-REPONSES

Le dossier questions-réponses comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.
Assurez-vous que le dossier qui vous est remis est complet.

Le dossier questions-réponses sera rendu dans son intégralité.

L'usage de la calculatrice est autorisé.

Dossier	Thème	Points
Dossier 1	Embauche d'un salarié	10
Dossier 2	Choix d'un fournisseur	15
Dossier 3	Investissement	13
Dossier 4	Calcul de coûts de revient et prix de vente	13
Dossier 5	Communication	9
Total		60

BP BOULANGER	EPREUVE E41	Durée : 2 heures	Sujet	Page 1/15
Session 2016	Code examen 22 105	Coefficient : 3		

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Situation :

M. Valentin est chef d'entreprise d'une boulangerie située à Tarare, dans le département du Rhône, à 40 kilomètres de Lyon.

La boulangerie se trouve dans le centre-ville.

Tarare est une ville de 17.900 habitants environ qui connaît aujourd'hui un renouveau grâce à l'ouverture de l'autoroute A89 depuis le 1^{er} janvier 2013.

La boulangerie est gérée par M. Valentin qui travaille au laboratoire, aidé dans ses tâches par un salarié en contrat à durée indéterminée, et vous-même apprenti BP Boulanger en contrat d'apprentissage depuis 2 ans.

Mme Valentin travaille au magasin de vente et est secondée d'une salariée à temps partiel en contrat à durée indéterminée.

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE



BOULANGERIE VALENTIN

SARL au capital de 50 000 €

12 rue Centrale

69170 – TARARE

Tel : 04 74 45 00 00

www.boulangerievalentin.fr

RCS Lyon B 147852369

SIRET 147 852 369 00002

Code NAF/APE 1071 C

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 6 h à 19 h

Fermeture : le dimanche et le mois d'août

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Contexte professionnel :

M. Valentin vous a embauché(e) pour développer l'activité de la boulangerie.

Vous lui proposez le projet suivant :

- vous avez imaginé la création d'un point de vente DRIVE sur un terrain situé sur l'axe routier proche de l'échangeur de l'autoroute A 89 qui vient d'être mise en service ;
- l'unité commerciale disposera d'un local de vente de 19 m² ;
- les clients accéderont au point de vente principalement par le Drive.

Votre projet vous emmène à préparer :

- l'embauche d'un salarié (DOSSIER 1),
- le choix d'un fournisseur (DOSSIER 2),
- l'investissement d'une machine à encaissement sécurisé (DOSSIER 3),
- le calcul du coût de revient de la viennoiserie (DOSSIER 4),
- la communication autour du nouveau point de vente (DOSSIER 5).

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOSSIER 1 : Embauche d'un salarié

10 points

Vous préparez le dossier des formalités obligatoires à remplir lors de l'embauche d'une vendeuse, sachant que l'entreprise dépend de la convention collective de la boulangerie pâtisserie artisanale.

Vous disposez de l'annexe 1 et répondez aux questions que vous avez listées pour constituer le dossier.

1.1 Préciser l'intérêt de la Déclaration Préalable à l'Embauche.

.....

.....

.....

.....

1.2 Trois organismes sont concernés par la D.P.A.E., donner leurs noms (sigles et significations).

.....

.....

.....

.....

.....

1.3 À quel moment doit être effectuée la DPAE ?

.....

.....

.....

1.4 Si cette démarche n'est pas effectuée, comment est considéré cet emploi ?

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

1.5 Rappeler l'intérêt de la période d'essai pour l'employeur et le salarié.

.....
.....
.....
.....
.....

1.6 Préciser l'obligation à respecter avant la fin de la période d'essai.

.....
.....
.....
.....

1.7 Citer 2 documents que doit remettre l'employeur au salarié lors de l'embauche.

.....
.....
.....
.....

1.8 Proposer 2 moyens de communication pour réaliser cette formalité (DPAE).

.....
.....
.....
.....

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOSSIER 2 : Le choix de fournisseurs

15 points

Pour éviter les temps d'attente au DRIVE et les manipulations d'argent, vous décidez d'opter pour un paiement par machine sécurisée.

Cet investissement sera installé avant la remise des produits aux clients. La vendeuse disposera d'un écran de préparation de commande correspondant aux produits payés.

Vous avez contacté 2 fournisseurs répondant à votre cahier des charges en date du 7 mai N.

M. Valentin vous demande de privilégier dans votre choix un dépannage rapide et une bonne garantie.

La mise en service du point de vente aura lieu le 20 juillet N.

Vous disposez de l'**annexe 2 « Proposition des fournisseurs »**.

Compléter le tableau de comparaison des offres ci-après et indiquer le fournisseur sélectionné en justifiant votre choix.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Tableau de comparaison des offres

Nom du fournisseur		
Date du devis		
Prix unitaire hors taxes		
Taux de remise		
Montant de la remise		
Montant net commercial HT		
Taux d'escompte		
Montant de l'escompte		
Montant net financier HT		
Frais de port		
Frais d'installation		
Total hors taxes		
Montant TVA		
Total TTC net à payer		
Délai de livraison		
Délai de règlement		
Durée de la garantie		
Délai d'intervention en cas de dépannage		
Nom du fournisseur choisi : <i>Justifiez votre choix</i>		

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOSSIER 4 : Calcul du coût de revient de la viennoiserie 13 points

Vous souhaitez vendre des viennoiseries dans votre point de vente DRIVE. Pour être certain de la rentabilité, vous décidez de vérifier le coût de revient des croissants.

Pour cela et avec l'aide de la facture (annexe 4), vous réalisez les calculs ci-dessous :

Tous les résultats seront arrondis à deux décimales

4.1 Calculer le coût d'achat net H.T. d'un kilo de farine avec l'aide de l'annexe 4. Détailler votre calcul.

4.2 Mettre à jour la fiche de stock selon la méthode du premier entré premier sorti (arrondir à 2 décimales).

Fiche de stock de la farine T45									
Mouvements	Entrées			Sorties			Stock		
	Quantité	P. U	Montant	Quantité	P. U	Montant	Quantité	P.U	Montant
1/6/2015 Stock initial							50 kg	0,36	18.00
Entrée du 3/6/2015									

4.3 Sachant que vous avez réussi à négocier votre farine à 0,59 €HT/Kg, actualiser la fiche technique permettant le calcul du coût matières de la fabrication de la pâte levée pour 36 croissants (arrondir à 3 décimales les coûts par ingrédients et à 2 décimales le coût matière total).

Matières premières	Quantités utilisées	Prix unitaire hors taxe	Coût total
Farine T45	500 g		
Farine de gruau	500 g	0,50 / kg	
Eau TB48	500 g	0,40 / kg	
Sel	20 g	1,70 / kg	
Sucre	110 g	1,68 / kg	
Levure	30 g	7,00 / kg	
Œuf (50 g)	1	0,22 pièce	
Beurre	100 g	8,80 / kg	
Beurre de tourage	250 g	8,80 / kg	
		Coût matières total	
		Coût matières unitaire	

Arrondir le coût matière unitaire à 2 décimales.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

4.4 Sachant que le prix de vente d'un croissant est 0,90 €TTC, calculer le coefficient multiplicateur.

.....
.....
.....

4.5 Citer quatre éléments que doit couvrir le coefficient multiplicateur.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOSSIER 5 : La communication autour du nouveau point de vente (9 points)

Dans le cadre de votre publicité, vous avez aussi pour projet de proposer à vos clients une carte de fidélité. Préparer un argumentaire pour votre employeur :

5.1. Donner 2 avantages de la carte de fidélité :

.....

.....

.....

.....

5.2. Présenter cette carte recto-verso :

RECTO

.....

VERSO

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Annexe 1

La Déclaration préalable à l'Embauche

1 SEULE DÉCLARATION POUR 6 FORMALITÉS



La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) remplace la déclaration unique d'embauche (DUE).

Elle contribue à la simplification des démarches liées à l'embauche.

Au moyen de la déclaration préalable à l'embauche, l'employeur accomplit les déclarations et demandes suivantes auprès d'un seul interlocuteur, l'Urssaf :

- 1 L'immatriculation de l'employeur au régime général de la sécurité sociale ;
- 2 L'immatriculation du salarié à la caisse primaire d'assurance maladie ;
- 3 L'affiliation de l'employeur au régime d'assurance chômage ;
- 4 La demande d'adhésion à un service de santé au travail ;
- 5 La demande d'examen médical d'embauche ;
- 6 La liste des salariés embauchés pour le pré-établissement de la Déclaration Annuelle de Données Sociales (DADS).

COMMENT DÉCLARER ?

- Sur Internet www.net-entreprises.fr

En effectuant votre déclaration en ligne, vous bénéficiez de facilités de remplissage (aide en ligne, pré-remplissage de vos éléments d'identification) et de la délivrance immédiate de votre accusé de réception.

- A défaut, par **courrier recommandé avec accusé de réception** ou par **télécopie** : en retournant ce formulaire au « Service déclaration d'embauche » de l'Urssaf dont relève votre établissement. Conservez une copie de la déclaration, l'accusé de réception postal de la lettre envoyée par recommandée ou, si vous adressez votre DPAE par télécopie, l'accusé de réception émis par le télécopieur.

Vous devez remettre au salarié embauché soit une copie de la déclaration préalable à l'embauche, soit une copie de l'accusé de réception transmis par votre Urssaf et mentionnant les informations enregistrées.

QUAND ÉTABLIR VOTRE DÉCLARATION ?

La déclaration est à transmettre **obligatoirement avant toute embauche** d'un salarié et, au plus tôt, dans les huit jours précédant la date prévisible de l'embauche.

Le remplissage correct et clair de l'imprimé, l'identification complète et lisible de l'établissement de chaque salarié, permettent :

- aux salariés, de bénéficier de leurs droits sociaux,
- aux employeurs, de ne pas être sollicités par l'administration pour fournir des informations.

Pour vous aider à remplir cette déclaration, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter votre Urssaf.



Attention, l'embauche d'un travailleur étranger nécessite (sauf exceptions) l'obtention préalable d'une demande d'autorisation de travail auprès de l'autorité compétente.

Retrouvez cette demande d'autorisation sur : www.immigration.gouv.fr (rubrique " Ressources " / formulaires).

Rappel : l'article 441.1 du code pénal rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration.

Realisation : Accès-Dicomm/Urssaf Réf. : NAT/1740/Oct. 2011/DPAE

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Annexe 2 : Propositions des fournisseurs

Fournisseur Procash, le 5 mai N

Prix HT en € : 22 200,00

Remise : 5%

Acompte à verser à la commande : 25 % du total à payer.

Règlement du solde : 45 jours après l'installation

Délai de livraison et installation : 1 mois

Durée de la garantie : 24 mois

Frais de port : 75 €

Frais d'installation : 200 €

TVA : 20 %

Intervention immédiate en cas de panne



Fournisseur BusinessPlus, le 6 mai N

Prix HT en € : 23 000,00

Remise : 5%

Escompte : 3%

Délai de paiement : comptant

TVA : 20 %

Frais de port forfaitaire de 50 € ou gratuit si la commande est supérieure à 5 000 €

Participation aux frais d'installation : 150,00 € si commande inférieure à 20 000,00 €

Délai de livraison : 8 jours

Durée de la garantie : 18 mois

Intervention dans les 48 heures en cas de panne



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Annexe 3

Encaissement sécurisé : Une solution à un vrai problème ?

Chaque jour, les boulangers manipulent une masse imposante de pièces et de billets. En fin de journée, les opérations de comptage sont fastidieuses et dans le feu de l'action, des erreurs de caisse peuvent toujours survenir. L'installation d'un système d'encaissement sécurisé supprime ces inconvénients et règle du même coup les problèmes d'hygiène et de sécurité.

Pour Pascal Perrotin, boulanger boulevard Murat (Paris 16°), les rouleaux de pièces de monnaie et les fonds de caisse ne sont plus que des lointains souvenirs. Depuis quelques mois, son commerce est équipé d'un système d'encaissement sécurisé «ICash». *«C'est un investissement important et j'ai acheté le système en crédit-bail, avec un contrat de maintenance pour garder l'esprit tranquille »* explique le boulanger. Le nouveau système d'encaissement entièrement automatisé est intégré au meuble de caisse sans en dénaturer l'aspect général.

Chez Pascal Perrotin, les manipulations d'argent sont désormais effectuées exclusivement par le client. Celui-ci fait face à un avaleur de billet et un échangeur de pièces équipé pour recevoir de la monnaie en vrac. Le système piloté par un logiciel « intelligent » recycle en permanence les pièces. Il scanne les tickets restaurant et écarte les faux billets. Le programme d'encaissement analyse en permanence les niveaux des pièces et des billets de banque stockés pour rendre la monnaie de façon optimale et limiter les effets d'accumulation (2780 pièces et 660 billets au maximum protégés dans un module intégré au meuble d'encaissement). Autres avantages décisifs : l'hygiène est parfaitement respectée et la suspicion éventuelle vis-à-vis des employés ne peut pas être de mise. Pour Franck Lojowski, directeur d'OMC-Gervais dans la région sud, ICash est particulièrement adapté à l'univers de la boulangerie compte tenu du montant du panier moyen: *« Le fonds de caisse est paramétré dès l'installation du système et quand la vendeuse arrive le matin, la caisse est prête à fonctionner. Lors de la collecte de l'argent, toutes les valeurs supérieures au montant du fonds de caisse viennent s'empiler dans une cassette fermée, accompagnées d'un ticket qui indique la répartition par sortes de billet. Du coup, la remise à la banque est grandement facilitée ! »*. Adeline Lestradet, vendeuse depuis 6 ans chez Pascal Perrotin est une utilisatrice convaincue par le nouveau système d'encaissement. Désormais la jeune femme n'a plus à vérifier sa caisse à la prise de poste ou à recompter sa recette en fin de journée. L'investissement à réaliser (20 à 25 000 euros à l'achat et de 540 à 600 euros par mois en location) réserve toutefois cet équipement à des commerces réalisant plus de 400 000 euros de chiffre d'affaires.

<http://www.lesnouvellesdelaboulangerie.fr/dossiers>

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Annexe 4

Minoterie «Le grenier»

69380 – LOZANNE

SARL au capital de 50 000 €

RCS LYON B 147852369

BOULANGERIE VALENTIN

12 rue Centrale

69 170 - Tarare

Votre commande n° 456

Notre livraison n° 789

Règlement au comptant

Facture n° 963 du 3 juin N

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant
Farine T 45	kg	600	0.65	390.00
Total hors taxes				390.00
Remise 5 %				19,50
Net hors taxes				370,50
TVA 5,5 %				20,38
Net à payer TTC				390,88